

CAFAmerica

Foire aux questions – pour Organisations à but non lucratif

Qui est CAFAmerica?

La Fondation Amérique d' Aide aux Organisations Caritatives, Charities Aid Foundation America (CAFAmerica), est une institution caritative publique U.S. 501(c)(3) dont la mission consiste à accroître le flux de fonds caritatifs hors des Etats-Unis. Fondée en 1993, CAFAmerica est membre du Réseau International CAF qui possède des bureaux et des organisations partenaires au Royaume Uni, en Australie, Inde, Russie, Bulgarie, Afrique du Sud et au Brésil. CAFAmerica octroie en moyenne 1500 subventions par an, pour un total de plus de \$100 millions en 2007 à des organismes étrangers légitimes dans plus de 75 pays dans le monde. Nous permettons aux américains de concéder des aides à l'étranger en toute sécurité et en toute connaissance de cause et nous leur offrons de services d'octroi d'aides et de conseil. De nombreux types de donateurs ont recours aux solutions de donation offertes par CAFAmerica, notamment des personnes physiques, des sociétés et leurs employés, des familles et des fondations.

Comment fonctionne CAFAmerica?

Les donateurs américains ne peuvent pas subventionner directement les organisations à but non lucratif étrangères et obtenir une déduction fiscale. En tant qu'institution caritative des Etats-Unis, CAFAmerica a la possibilité d'accepter des fonds de la part de donateurs américains qui peuvent alors recommander que CAFAmerica destine ces fonds à l'aide d'une organisation sans but lucratif étrangère. Les informations détaillées sur notre structure de coûts administratifs se trouvent sur le site www.cafamerica.org.

Pourquoi est-ce que CAFAmerica m'a contacté?

CAFAmerica a contacté votre organisation à but non lucratif car un donateur des Etats-Unis a suggéré que CAFAmerica vous octroie une subvention. CAFAmerica doit évaluer votre organisation selon la loi des Etats-Unis afin de déterminer si votre organisation est légitime en tant qu'organisation étrangère à but non lucratif, et si cette organisation emploiera toute subvention de notre part à des fins exclusivement caritatives. Nous effectuerons toutes les vérifications préalables prévues par les lois des Etats-Unis et toute vérification supplémentaire que nous estimerons nécessaire pour assurer un octroi international de subvention sûr.

Comment mon organisation peut-elle devenir éligible pour recevoir des subventions de la part de CAFAmerica?

Toute organisation à but non lucratif étrangère peut faire la demande pour devenir éligible aux subventions de CAFAmerica. Pour ce faire, il n'est pas nécessaire qu'un donateur des Etats-Unis suggère votre nom. Si votre organisation à but non lucratif n'a pas été suggérée par un donateur, alors le coût d'examen de votre demande est de \$60. La procédure de demande est comme suit:

- 1. Soumettez un formulaire de demande d'éligibilité rempli et signé.** Lorsqu'une suggestion de subvention est faite par un donateur, CAFAmerica envoie à votre organisation sans but lucratif une Demande d'Éligibilité aux Subventions (DES). A cette demande est jointe une convention de subvention que vous devrez signer. Veuillez remplir et signer la DES, fournir tous les documents requis et les envoyer par la poste à CAFAmerica. Nous vous prions de nous poster la DES signée car une signature originale est requise pour nos dossiers. Nous ne pouvons pas accepter de copie faxée ou envoyée par courrier électronique. Veuillez remplir toutes les sections de la DES dans leur totalité même si les informations requises se retrouvent dans les pièces justificatives. Nous ne pouvons pas accepter un DES qui répond à une question en se référant à un autre document. Si vous avez besoin de plus d'espace pour répondre à des questions, vous pouvez attacher des feuilles de papier supplémentaires.
- 2. Fournissez la documentation additionnelle dont CAFAmerica a besoin.** CAFAmerica exige les informations suivantes afin de considérer l'éligibilité d'une organisation étrangère à but non lucratif à recevoir des subventions. Veuillez s'il vous plaît trouver dans la liste ci-dessous les documents précis que nous vous demandons de nous adresser par la poste, et veuillez s'il vous plaît lire soigneusement ces détails et toutes les notes car tout cela répondra à beaucoup de vos questions.
 - **Documents régissant l'organisation.** Il peut s'agir d'une constitution, de règlements intérieurs, d'actes de fiducie, d'un mémorandum et articles d'association, ou d'autres documents d'organisation décrivant comment l'organisation est structurée et gouvernée. Nous vous demandons à la fois un exemplaire en langue originale et une traduction en anglais.*
 - **Clause de dissolution.** Si cette clause ne fait pas partie des documents régissant l'organisation nous requérons une déclaration relative à ce que les fonds deviendraient en cas de dissolution de l'organisation caritative. La clause de dissolution doit être en anglais.*
 - **La procédure de sélection des administrateurs.** Si cette clause ne fait pas partie des documents régissant l'organisation nous requérons une déclaration décrivant la procédure suivant laquelle sont sélectionnés les administrateurs et les fiduciaires. La procédure de sélection des administrateurs doit être en anglais.*

- **Documents financiers.** Nous préférons examiner vos états financiers audités les plus récents. Nous examinerons un exemplaire d'états financiers non audités si la loi ne vous oblige pas à produire des états financiers audités. Si vous n'êtes pas en mesure de fournir des états financiers, nous vous demandons de fournir les enregistrements de revenus et de dépenses de votre institution caritative. Ceci pourrait inclure des relevés bancaires, des enregistrements comptables, ou autres documents financiers ainsi qu'un descriptif écrit de la position financière de l'organisation caritative. Si votre organisation caritative est en train de s'établir et ne possède pas encore de documents financiers nous vous demanderons une projection budgétaire détaillée pour l'année à venir et nous exigerons par la suite les états financiers de la première année de fonctionnement. Les états financiers doivent être en anglais.*
 - **Vérification indépendante de la mission.** Ceci peut être un rapport annuel, une brochure, un site internet, du matériel de collecte de fonds, ou tout autre document décrivant la mission et le but de l'organisation caritative. Il n'est pas nécessaire que tout ceci soit rédigé en anglais.
 - Nous requérons une liste des **administrateurs et/ou des fiduciaires** actuels. Veuillez s'il vous plaît fournir le prénom, les initiales du second prénom et le nom de famille.
 - **Preuve de statut caritatif ou à but non lucratif dans le pays** de résidence de l'organisation caritative. Nous requérons à la fois un exemplaire dans la langue originale et une traduction en anglais.*
- * Les traductions en anglais ne doivent pas être formelles, ni effectuées par des traducteurs professionnels, ni notariées.

3. **CAFAmerica examine votre demande.** Une fois que CAFAmerica reçoit votre DES signée et remplie, ainsi que les pièces justificatives, nous commençons un examen exhaustif de votre organisation à but non lucratif. La loi nous exige de procéder ainsi. Au cours des années récentes, CAFAmerica a renforcé ses procédures administratives de subventions en accord avec les lois des Etats-Unis et les bonnes pratiques d'octroi de subventions au niveau international. Le but de nos procédures en place est de réduire le risque de détournement illégal des subventions. Notre examen de votre demande vérifie plusieurs aspects des finances et du fonctionnement de votre organisation à but non lucratif. Nous nous intéressons à la structure et à la gouvernance, aux finances, au statut d'entité à but non lucratif, aux objectifs, programmes et à la manière dont les subventions seraient utilisées.
4. **Combien de temps cela prend-il?** A compter de la date à laquelle nous recevons votre DES remplie et signée ainsi que toutes les pièces justificatives, l'examen de la demande prend en général entre 4 et 6 semaines. Cela peut prendre beaucoup plus de temps si la DES est incomplète ou si nous ne recevons pas toutes les pièces justificatives requises. Nous vous incitons à vérifier complètement les documents avant de nous les poster. Vous pouvez vérifier l'avancement de votre demande ou poser des questions en appelant au + (1) 703 549 8931 ou en envoyant un courrier électronique à apply@cafamerica.org. Si votre éligibilité est approuvée nous vous enverrons une lettre de confirmation, une copie de la convention de subvention signée par notre Président du Conseil, ainsi qu'un formulaire de dons à distribuer à vos donateurs. Lorsque votre statut d'éligibilité est en vigueur vous pouvez recevoir à tout moment des subventions de la part de CAFAmerica et il ne vous est pas nécessaire d'effectuer une nouvelle demande d'éligibilité pour chaque subvention reçue.

Remarques pour atteindre l'éligibilité:

- a) En signant la convention écrite de subvention à la troisième page de la DES vous vous engagez à respecter dans leur totalité les termes et conditions d'éligibilité de CAFAmerica, la loi des Etats-Unis et l'utilisation de toute subvention reçue.
- b) Si nous avons de quelconques questions, ou si nous requérons toute information additionnelle nous vous contacterons par courrier électronique, veuillez s'il vous plaît nous fournir une adresse e-mail correcte.
- c) Les organisations à but non lucratif basées dans certains pays pourront faire l'objet d'un audit indépendant à la discrétion de CAFAmerica avant qu'une subvention ne soit accordée. Un membre du personnel de CAFAmerica contactera votre organisation si un audit est recommandé.
- d) Nous comprenons que les petites organisations à but non lucratif puissent ne pas avoir accès à une personne anglophone pouvant traduire les pièces justificatives. La loi oblige CAFAmerica à avoir tous les documents en anglais, mais il n'est pas nécessaire que les traductions soient formelles, ou qu'elles soient effectuées par des traducteurs professionnels, ou qu'elles soient notariées. CAFAmerica peut fournir des services payants de traduction si cela est nécessaire.

L'éligibilité expire-t-elle?

Oui. Une fois accordée, l'éligibilité avec CAFAmerica dure: trois ans pour les organisations à but non lucratif du Royaume Uni, de l'Australie et du Canada; deux ans pour les organisations à but non lucratif de tous les autres pays. Passé ce délai votre éligibilité vis-à-vis de CAFAmerica aura expiré et vous devrez la renouveler.

Que fais-je si l'éligibilité de mon organisation à but non lucratif vis-à-vis de CAFAmerica expire?

Quand l'éligibilité de votre organisation à but non lucratif est sur le point d'expirer, CAFAmerica contactera votre organisation caritative vous demandant de renouveler votre statut d'éligibilité. Vous devrez alors remplir et signer une nouvelle DES en entier, signer un addendum d'accompagnement qui vérifiera qu'aucun des documents de l'organisation n'a changé (ou bien, dans le cas de changements, vous devrez soumettre tout document mis à jour), et soumettre tout ceci à CAFAmerica avec vos états financiers audités les plus récents et une liste actualisée des administrateurs et fiduciaires.

Quoi d'autre CAFAmerica peut-elle faire pour moi?

Nous pouvons fournir du conseil ainsi que des recommandations aux organisations à but non lucratif, sur les questions suivantes:

1. Comment éduquer les donateurs au sujet de l'octroi de subventions et dons au niveau international à CAFAmerica.
2. Des projets de collecte de fonds aux Etats-Unis afin de soutenir votre organisation.
3. La manière d'exploiter au mieux votre relation avec CAFAmerica de façon à accroître votre visibilité parmi les donateurs aux Etats-Unis.
4. Une vue d'ensemble du cadre légal mais aussi fiscal qui s'applique aux donateurs des Etats-Unis.
5. Des services relatifs aux donateurs et organisations caritatives disponibles via le Réseau International CAF (CAF International Network).

En plus de permettre aux donateurs des Etats-Unis de vous soutenir en étant partenaires de CAFAmerica, chaque organisation caritative est inscrite sur la liste de notre base de données publique en ligne à www.cafamerica.org. Nous vous encourageons à examiner votre profil sur le site internet et à nous informer au sujet de tout changement afin que nous puissions mettre à jour ce site régulièrement. Veuillez également s'il vous plaît nous envoyer des informations sur vos projets et réussites, en particulier en ce qui concerne la façon par laquelle les subventions de CAFAmerica ont eu un impact sur le travail de votre organisation. Nous présentons souvent les histoires de réussite dans nos publications.

Le Fonds Caritatif 'Amis de' CAFAmerica (The CAFAmerica 'Friends of' Charity Fund)

Le Fonds Caritatif 'Amis de' CAFAmerica est une alternative enthousiasmante et rentable pour les organisations étrangères à but non lucratif qui souhaitent bâtir leur base de donateurs aux Etats-Unis. Ceci non seulement vous épargne votre argent d'organisation à but non lucratif, mais vous épargne également le temps et les soucis d'établir et d'administrer votre propre organisation caritative aux Etats-Unis. Pour plus d'information sur comment CAFAmerica peut vous aider dans votre croissance, veuillez nous contacter à info@cafamerica.org.

Parlez-nous!

CAFAmerica est ici pour travailler avec vous, pour vous aider à grandir et à avoir un impact significatif et durable sur vos communautés locales et globales. Nous vous encourageons à nous contacter à tout moment pour des questions ou commentaires. Nous serions ravis de travailler avec vous pour continuer à bâtir des organisations caritatives fortes à travers le monde.

Contactez CAFAmerica

King Street Station, 1800 Diagonal Road Suite 150, Alexandria, VA 22314, USA

Tel: +1 (703) 549-8931 ■ Fax: +1 (703) 549-8934

info@cafamerica.org ■ www.cafamerica.org